



PARTICIPEZ AU BAROMÈTRE EMPLOI-FORMATION DE L'OPCO SANTÉ

« Depuis la création de l'OPCO Santé en 2019, l'Observatoire vient en soutien des adhérents et des partenaires sociaux pour **observer, analyser et anticiper les évolutions** qui touchent les établissements et les salariés. Les deux dernières années ont été marquées par des changements et bouleversements dans le champ de la santé et, plus largement, la société tout entière. Aujourd'hui plus qu'hier, il s'avère indispensable de **comprendre précisément les enjeux et les transformations à l'œuvre dans les secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux privés**, ainsi que dans les secteurs de la **prévention et de la santé au travail**.

Outil commun de données statistiques, qualitatives, d'analyse et de prospective, le **Baromètre Emploi-Formation est lancé en 2022** auprès de l'ensemble de nos secteurs. Il constituera une **source de données précieuse** pour vous, adhérents, dans le **pilotage de votre politique RH**, mais également pour l'OPCO Santé dans la **construction de ses politiques emploi formation** pluriannuelles. Il contribuera également à mettre en évidence les **besoins de nos secteurs** vis-à-vis des partenaires institutionnels.

La première étape de ce Baromètre : **une enquête simple et rapide**, à laquelle nous vous invitons à répondre. La participation de tous les adhérents est primordiale pour disposer d'une première photographie complète et précise de nos **défis et besoins RH** (emploi, recrutement, formation...), reflet des réalités diverses par secteur, métier ou encore territoire.

Les **résultats** du Baromètre vous seront **communiqués sous la forme de cartographies, de rapports régionaux** et de restitutions, qui seront l'occasion de réfléchir ensemble à nos nouveaux enjeux et aux réponses à y apporter.

Avec ce Baromètre, nous vous invitons à vous projeter et à anticiper les besoins d'un secteur et plus largement d'une société qui fait face à de nouveaux défis. Comprendre ces évolutions et les partager, c'est **inviter l'ensemble des acteurs concernés à se mettre en mouvement**. Notre engagement collectif sera à la hauteur des enjeux ! »

Pour la Commission de Coordination de l'OPCO Santé

Monsieur Laurent Terme, Secrétaire

Monsieur Jean-Marc Le Ravallec, Secrétaire-adjoint

LE 1^{ER} BAROMÈTRE EMPLOI-FORMATION SUR L'ENSEMBLE DU CHAMP DE L'OPCO SANTÉ

Secteur sanitaire,
médico-social et
social privé à but
non lucratif

Secteur de
l'hospitalisation
privée à statut
commercial

Thermalisme

Secteur de la
prévention et
santé au travail
inter-entreprises

Autres
établissements :
EFS...

Plus de 28 000 établissements